



EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU
CONSEIL COMMUNAL

Séance PUBLIQUE du 13 février 2019

Présents : Mr A. Samray, *Bourgmestre-Président* ;
Mme M-J. Lambotte, Mr E. Bastin, Mlle A-C. Germain, *Echevins* ;
Mr G. Mathieu, Mr F. Léonard, Mr Ph. Mathieu, Mr V. Peffer,
Mme M. Grommerch, Mr L.Lambotte, Mr L. Triffaux, Mr S. Lesenfants
et Mlle M. Janvier, *Conseillers communaux* ;
Mme Ch. van der Vleugel, *Directrice générale*.

* * * * *

Opération de Développement Rural

Composition de la Commission Locale de Développement Rural (C.L.D.R.) — Modification de la composition (quart communal).

Le Conseil,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et notamment l'article L1122-30 ;

Vu le décret du 06.06.1991, tel que modifié ce jour, relatif au développement rural, visant à la création d'une commission locale de développement rural (C.L.D.R.) ;

Vu sa délibération du 12.09.2007 marquant son accord sur le principe de la révision du Programme Communal de Développement Rural de Lierneux ;

Vu sa délibération du 31.03.2008 décidant de relancer pour les dix années à venir l'Opération de Développement Rural ;

Vu sa délibération du 05.08.2008 décidant de signer la convention arrêtant les droits et obligations de chacune des parties pour l'accompagnement par la Fondation Rurale de Wallonie ;

Vu le Décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural ;

Vu le courrier du 21.05.2014 de Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre des Travaux publics, Agriculture, Ruralité, Nature, Forêt et Patrimoine, nous informant qu'il a demandé à l'asbl Groupement régional économique Ourthe-Amblève d'accompagner notre commune en développement rural.

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014 portant exécution du décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural ;

Vu l'appel à candidatures effectué par le Groupement régional économique Ourthe-Vesdre-Amblève (GREOVA) lors des différentes réunions d'information et de consultation de la population réorganisées fin 2016 ;

Vu sa délibération du 30.05.2017 désignant 34 membres pour former la Commission Locale de Développement Rural classés par villages plutôt que par thèmes pour lesquels ils se sont inscrits, ceci afin de garantir une représentation équilibrée de toutes les parties de la Commune ;



Tél. 080/ 42 96 30
Fax 080/ 31 92 60
Banque 000-0003252-51

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU
CONSEIL COMMUNAL

Séance PUBLIQUE du 13 février 2019

Présents : Mr A. Samray, *Bourgmestre-Président* ;
Mme M-J. Lambotte, Mr E. Bastin, Mlle A-C. Germain, *Echevins* ;
Mr G. Mathieu, Mr F. Léonard, Mr Ph. Mathieu, Mr V. Peffer,
Mme M. Grommerch, Mr L.Lambotte, Mr L. Triffaux, Mr S. Lesenfants
et Mlle M. Janvier, *Conseillers communaux* ;
Mme Ch. van der Vleugel, *Directrice générale*.

* * * * *

Vu la nécessité de procéder à la désignation des membres démissionnaires de celle-ci afin qu'ils puissent œuvrer à l'établissement de l'avant-projet du Programme Communal de Développement Rural (P.C.D.R.) ;

Vu notre délibération du 3 décembre 2018 relative à l'installation du Conseil communal ;

ARRETE :

Sont désignés pour former la Commission Locale de Développement Rural, les personnes ci-après nommées :

a. pour le quart communal :

Effectifs :

???????, Président

André SAMRAY ?

Philippe MATHIEU ?

Fabrice LEONARD ?

Suppléants :

Gaston LEROUX ?

Emile BASTIN ?

Vincent PEFFER ?

b. pour les autres membres :

Effectifs :

Thomas ZINNEN ?

Vincent LEROUX

Nathalie FRESON

Bernard BOTTY

Emilie DAUBY

Diane NINANE

Jacques HENRY

Edgard DEBACKER

Antoine NEUFORGE

Raymond MATHIEU

Jean-Marie CYPERS ???

Huguette SPRIET

Patrick GERMAIN

Jean-Pierre DELWAIDE

Lionel MERTENS

Xavier KAISER

Paul BRIOL

Suppléants :

Francis SALME

Ghislain LAPORTE

Didier NEURAY

Josette SERVAIS

???

Séverine LEJEUNE

Pierre-Dominique RUYSSSEN

Pierre LHOEST

Amandine TOURBACH ?

??

??

Alain DANIEL

Jacques JAMOYE

Georges DUBOIS

Gabrielle HOURLAY

Henry NAVEAU

???

Par le Conseil :

La Directrice générale,
Ch. van der VLEUGEL

Le Président,
A. SAMRAY.

Pour extrait conforme :

La Directrice générale,
Ch. van der VLEUGEL

Le Bourgmestre,
A. SAMRAY